



• Briançonnais • Ecrins • Guillestrois • Queyras

CR et Relevé de décision comité technique n°4 CTE

Jeudi 17 janvier 2019 – 14h

Sous-Préfecture de Briançon

Rédacteur : PETR

Les présents :

- Pierre LEROY, Président du PETR Briançonnais Ecrins Guillestrois Queyras
- Jean Bernard ICHE, sous-préfet de l'arrondissement
- Patrick DIENY, ingénieur général - CGEDD
- Sandrine FOURNIS, Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire
- Fanny BONTEMPS, Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire
- Daphné KHALIFA, Directrice du PETR Briançonnais Ecrins Guillestrois Queyras
- Carine RIBES, Préfecture des Hautes Alpes
- Michel ANDRE, Département des Hautes Alpes
- Sarah ARAMIS, DREAL
- Claire VALENCE, DDT
- Christine BEAUMONT, DDT
- Pascal VIVIER, CEREMA
- Benoit DELHORME, Chargé de mission Transition Ecologique du PETR Briançonnais Ecrins Guillestrois Queyras

Les excusés :

- Thierry ALLEMAND, Caisse des dépôts et consignation
- Cécile CHERY, ADEME
- Pierre Yves LECORDIX, DDT

Ordre du jour :

1. Présentation du nouveau chargé de mission du PETR
2. Présentation de la démarche CTES par l'équipe nationale
3. Retour d'expérience d'autres CTES
4. Questions réponses sur les financements et aspects réglementaires
5. Points sur les fiches actions en cours d'élaboration

Introduction :

Monsieur le sous-préfet présente le président du PETR, monsieur Pierre Leroy et le territoire du PETR aux membres de l'équipe nationale CTE du ministère de la transition écologique et solidaire. Il rappelle que ce comité technique est le quatrième depuis le lancement du CTES.

Monsieur Pierre Leroy présente les orientations définies précédemment. La transition écologique doit être démocratique, car il est important de favoriser l'implication des habitants dans le CTES. Une transition écologique transversale avec des « mondes » différents qui se rencontrent (entreprises, associations, habitants, collectivités). Les projets doivent recouper tous les volets de la transition écologique. Exemple du projet autonomie alimentaire : déchets, transport, agriculture, énergie, insertion en un même projet.

Sandrine Fournis et Fanny Bontemps du ministère sont très satisfaites de pouvoir être sur le territoire et de partager ce temps de travail.



PRESENTATION DU NOUVEAU CHARGÉ DE MISSION PETR EN CHARGE DE LA MISE EN PLACE DU CTES

Poste financé dans le cadre du FNADT pour 18 mois sur la mise en place de stratégie en lien avec la transition écologique

Sa mission est d'encourager et de développer la dynamique transition écologique du PETR ; d'assurer la cohérence et la coordination des actions entreprises pour la bonne gestion des fonds drainés ; de mobiliser des fonds pour le territoire.

Pour ce faire, il suivra la mise en place de nouvelles contractualisations pour le PETR, en cela il accompagnera le montage du contrat de transition écologique et le contrat d'objectif qui en découle, mais aussi le suivi de la mise en place du projet LEADER Fiche 2 sur se mobiliser collectivement pour diminuer les dépenses énergétiques des logements.

Il sera en charge de chercher et de diffuser les appels à projets en lien avec l'énergie et le cas échéant de préparer les réponses en cas de positionnement du PETR ; du référencement des acteurs « énergie » du territoire ; de la mise en place, de l'animation et de la coordination d'un réseau transition écologique.

Le chargé de mission travaille sur la mise en place du CTES (rédaction des premières fiches et du contrat) mais une fois le CTES signé et le contrat d'objectif enclenché, une équipe CTES sera mise en place au PETR.



PRESENTATION DE LA DEMARCHE CTES PAR L'EQUIPE NATIONALE

Un point est fait sur l'état d'avancement des CTE au niveau national.

Une 2ème vague d'expérimentation est en cours avec un travail sur 8 nouveaux territoires. Une boîte à outils, à co-construire avec les territoires en partant de leurs besoins, va être mise en place, afin de rendre opérationnelle l'accompagnement.

Le CTES se veut d'être un accélérateur de projets et une loupe sur l'action. Le CTE doit s'adapter aux contextes locaux, il part de la gouvernance locale.

L'objectif est de mettre en autonomie les territoires en CTES pour Juillet 2019.



RETOUR D'EXPERIENCE D'AUTRE CTES

Une journée devrait être organisée rapidement (5 février ?) pour travailler avec les nouveaux territoires et ceux déjà en cours afin de créer des temps d'échanges de partage d'expérience

Point sur 3 territoires :

- Avesnois : certaines zones d'activités sont loin de la TE et d'autres sont totalement dans la dynamique de transition écologique. Il y a une mobilisation des acteurs économiques. Le sujet de la friche est un peu bloqué.
- Bretagne : Création d'une boîte à outils sur l'économie et le bien-être.
- Guéret : exercice de cartographie positive : mettre en valeur les gens qui sont sur les territoires. Mise en valeur de leurs initiatives. Les gens du territoire caftent ce que leurs voisins font comme initiatives.



QUESTIONS/REponses

Signature du contrat :

Monsieur Pierre Leroy pense qu'une signature rapide du CTES permettra de garder et de dynamiser davantage la mobilisation actuelle des porteurs de projet. Si la signature tarde, le risque est que les porteurs de projet se démotivent. Le CTES est un outil de communication qui permet de valoriser ce qu'entreprennent les habitants et donc une source de motivation qui permet de faire avancer les projets.

Il est précisé que la signature doit être validée au niveau du cabinet. Par conséquent, Il faut davantage avancer sur la formalisation avant de signer, le cabinet opérant une relecture attentive. Il faut désormais rapidement formaliser les projets, voire l'ambition générale, les enjeux etc. Le CTES est un engagement moral, qui laisse de la souplesse à l'évolution de l'écosystème d'acteurs.

Dans la rédaction du contrat, bien distinguer les fiches projets des fiches actions, ces dernières correspondant à des actions qui vont être engagées à court terme.

Il est nécessaire de travailler sur la rédaction du projet de contrat et des fiches pour permettre la signature du CTES.

Un calendrier est pris, un premier jet du contrat si possible et prioritairement les fiches connues seront produites d'ici le prochain comité technique afin de pouvoir échanger à leur sujet le 7 février.

Il est proposé de fixer Avril comme objectif de signature du CTES (avant la période de réserve liée aux élections européennes).

Il sera donc nécessaire que le ministère aie les fiches et le projet de contrat début mars .

Indicateur/Critères d'évaluation

Le CEREMA fera un retour sur la création d'indicateurs sur le CTES avec des indicateurs simples, réalisables et facilement compréhensibles et quantifiables.

Il faudra définir si indicateur par axe ou grande famille d'indicateurs : réduction des déchets, autonomie (taux de couverture du territoire en produits locaux, combien ça génère de flux financiers, question emploi et insertion), évaluation de l'innovation, démocratie participative.

Pascal Vivier du CEREMA et le PETR feront des propositions lors du prochain comité technique.

Concertation citoyenne

Création d'un évènement mobilisateur avec Cyril Dion, Nicolas Hulot : créer un « choc psychologique » pour montrer le changement du territoire sur la dynamique transition. Passer dans les salles de cinéma du territoire les films. Faire une table ronde avec Nicolas Hulot et Cyril Dion. Diffuser en direct en visio dans les bars, lieux où les habitants vont.

Imaginer, au préalable, une séquence citoyenne qui puisse nourrir le CTES.

Faire une boîte aux lettres où les gens déposent leurs projets.

Possibilité de faire des appels à projets CTES.



POINTS SUR LES FICHES ACTIONS EN COURS D'ELABORATION

Orientation 1 : l'autonomie alimentaire



Fiche-projet : Etude préliminaire à la mise en place d'un pôle économie circulaire

Le Cahier des charges est en cours de rédaction, il sera mis en annexe de la fiche projet. La CDC se positionne pour mettre en place l'étude flash qui a reçu un avis favorable au sein de la CDC.

Finaliser le cahier des charges et l'envoyer à la CDC et faire la fiche en lien.

Question du MTES sur le foncier. Pierre Leroy répond que le PLU de Villard-Saint-Pancrace est favorable à l'installation d'équipements publics et que des jeunes veulent s'installer en maraîchage. Une sélection de maraîchers sera faite avec la Chambre d'Agriculture pour l'installation.

Orientation 2 : la gestion des déchets



Fiche-projet : Plate-forme de compostage des déchets verts

La fiche projet de la CCB a été mise à jour avec les financements de l'ADEME acquis pour l'étude. L'AMO démarre la semaine prochaine. C'est un projet de l'ordre de 6 millions d'euros. Il y a une possible extension sur les biodéchets. Autre possibilité : La CDA se joint au projet.

Il faut affiner la rédaction de la fiche et mettre les plans de financement actualisés.

Fiche-projet : Déchets du BTP

Le projet d'Alp'Service déposé dans le cadre de Pro valotri est en cours d'instruction par l'ADEME.

Il faut affiner la rédaction de la fiche et mettre les plans de financement actualisés.

Fiche-projet : Ressourcerie 2.0

Projet porté par le CPIE

Le projet a été déposé à l'appel à projet Filidéchet et suis son cours.

Il faut se rapprocher du CPIE pour faire la fiche projet

Autre fiche-projet peut être proposée : l'ADEME a reçu un dossier de l'entreprise Ertuflex (production de portes et de fenêtres coulissante) situé à la Roche de Rame, axé sur la problématique du plastique. Ce dossier pourrait s'inscrire dans une démarche d'économie circulaire du CTE sur le territoire du PETR.

Il faut se rapprocher de l'entreprise pour faire la fiche projet

Orientation 3 : L'autonomie énergétique



Fiche-projet : stockage ENR Compagnie des Alpes

Fiche en cours de réalisation par la CDA. La volonté est d'aller vers plus d'autonomie énergétique. Cela comprend notamment la mise en place de dispositifs pour baisser la consommation d'énergie. Retenus collinaires pour stockage d'énergie.

Il faut se rapprocher de la CDA pour le retour de la fiche projet

Fiche-projet : potentiel ENR - études pour réaliser une cartographie et une évaluation du potentiel économique sur le solaire, l'hydroélectrique de turbinage en micro-centrales et pico-centrales ainsi que le turbinage eau potable et l'éolien afin d'accélérer les procédures.

Fiche non réalisée à ce jour car pas de porteur identifié - en cours de travail.

Un cadastre solaire à la parcelle est en cours de réalisation dans le cadre de l'ORECA par la Région avec un financement ADEME. Il devrait être finalisé pour juin 2019.

Il est convenu de vérifier le niveau de rendu du cadastre régional avant d'aller plus loin

Fiche-projet : turbinage de l'eau - atlas et étude technique et financière hydroélectricité

Fiche non réalisée voir porteur EDSB / SEVE ? - CDC peut se positionner.

Il est convenu l'organisation d'une réunion avec les porteurs potentiels.

Fiche-projet : production ENR Risoul

CDC pourra aller sur étude pré opérationnelle – accompagnement sur investissement.

Il est convenu de relancer la CDC pour point avec Risoul et rédaction de la fiche

Fiche-projet : ENR et patrimoine

Porteur NEXT Financel

Fort des Têtes - projet d'ardoises photovoltaïques : faire converger la rentabilité des Panneaux Photovoltaïques et l'esthétique pour la préservation du patrimoine. Travaux des toitures.

Il faut se rapprocher de l'entreprise pour faire la fiche projet

Fiche-projet : développer les énergies renouvelables dans les refuges de montagne

Fiche faite, le budget et le projet seront affinés spécifiquement pour le territoire par la suite – partenaires et financeurs sollicités – discussion en cours - réunions prévues.

La problématique concerne la procédure réglementaire.

Méthodologie d'identification des personnes ressources. Faire remonter au ministère des possibilités d'évolution. Les gardiens de refuge veulent ce type de projet, comment les accompagner ?

Installation de Pico-centrales : l'ingénierie est plus chère que le matériel. Le temps de mise en place est long.

Une fiche opérationnelle sur un refuge sera faite pour faire avancer les choses.

Autre fiche-projet peut être proposée Le Département porte un Contrat de Territoire « chaleur renouvelable », qui est un fonds de l'ADEME. Le Département peut le zoomer sur le territoire du CTE ou alors réaliser le projet à part.

Le Département proposera une fiche projet pour voir si on l'intègre au CTE.

Orientation 4 : L'éco-mobilité



Le département est en charge de cette thématique, les dossiers sur cet axe sont à remonter au département qui nous fera un retour au PETR.

Le Conseil Régional n'est pas encore intégré dans l'écosystème d'acteurs car c'est lui qui a désormais la compétence mobilité. Ce point sera étoffé dès que le département aura un agent en place sur la thématique .

A l'occasion de cette thématique, Michel André du CD 05, précise que l'ingénierie départementale pourra être mobilisée dans le cadre du CTES.

Fiche projet : Névache - initiative habitante de développement du covoiturage par Whatsapp.

Il faut se rapprocher du porteur de projet pour faire la fiche projet

Fiche projet : Mise en place d'éco-compteurs par Briançon (LEADER).

Il faut se rapprocher du LEADER pour faire la fiche projet

Orientation 5 : le logement



Thématique en lien avec cœur de ville et l'immobilier de loisir.

Il est nécessaire d'ouvrir un débat avec les chambres, les institutionnels ... sur les enjeux énergétiques.



CONCLUSION

Il est nécessaire à présent d'entrer dans une phase plus itérative sur de la production/rédaction des fiches projets, fiches actions. Voir la liste des fiches possibles et les partager une semaine avant le prochain comité technique (avant le 1 février). Une ébauche de contrat (V1) pourra être transmise également par le PETR aux membres du cotech, pour servir de base à un affinage rédactionnel collectif courant février (objectif transmission du projet CTES -contrat+fiches début mars).

Prochaine Comité Technique (n°5) : le Jeudi 7 Février 2019 à la Sous-Préfecture (Briançon) de 14h à 16h.

Fin de la réunion 18h00